



Chers Jeunes de Saint-Roch,

Nous venons vers vous aujourd'hui afin de répondre à votre lettre portant sur **la demande d'amélioration des transports en commun à Saint-Roch**, reçue en Mairie.

Nous sommes conscients du manque de liaison de transports entre Saint-Roch et la Métropole et comprenons votre demande.

Nous travaillons depuis plusieurs années à essayer de l'améliorer. Plusieurs études et tests ont déjà eu lieu avec des résultats peu concluants.

Malgré divers freins présents à ce développement causés par le partage de compétences, nous poursuivons notre collaboration avec les partenaires afin d'y remédier et d'améliorer les services.

Dans votre demande, vous nous avez mentionné plusieurs solutions que nous allons aborder une par une pour vous expliquer les raisons pour lesquelles il est si difficile pour la commune de disposer d'un réseau de transport plus étendu.

1. Création d'une ligne Fil Bleu desservant Saint-Roch

Fil Bleu dépend du syndicat des mobilités de Touraine (SMT) qui regroupe les communes de Tours Métropole Val de Loire et les communes de La Ville-aux-Dames, Vernou-sur-Brenne et Vouvray. Saint-Roch n'en faisant pas partie et appartenant à la Communauté de Communes Gâtine-Racan (CCGR) depuis 2017, il ne peut y avoir de ligne Fil Bleu sur notre commune.

2. Prolongement des lignes Fil bleu de La Membrolle sur Choisille ou de Fondettes

3. Réévaluation de l'appartenance territoriale de Saint-Roch

Il n'est pas possible d'étendre des lignes du réseau Fil Bleu vers les communes non-métropolitaines.

Pour qu'une commune face partie de la Métropole (prenons pour exemple Saint-Roch) :

- Il faudrait que La Métropole face le vœu d'étendre son périmètre sur la commune de Saint-Roch, qui n'est pas Métropolitaine aujourd'hui.

- Il faudrait également que l'ensemble des communes de la communauté de communes Gâtine Racan (CCGR), dont est rattachée Saint-Roch, accepte ce départ avec des compensations financières.

- Pour finir, il faudrait que l'État au travers du Préfet accepte ce changement.

Trois conditions qui s'avèrent très difficiles à assembler.

DEPARTEMENT
D'INDRE ET LOIRE



MAIRIE DE
SAINT-ROCH

Aujourd'hui, un nouveau plan de transport est étudié par la Région Centre-Val de Loire et Monsieur le Maire en tant que Vice-Président de la communauté de communes Gâtine-Racan en charge de la Voirie et des Transports.

Avec cette nouvelle étude, ils militent un maximum pour que vos vœux puissent aboutir.

Soyez assurés que nous sommes conscients de vos attentes et nous espérons avoir répondu au mieux à celles-ci.

Monsieur le Maire et son conseil s'efforcent de faire de leur mieux pour rendre votre vie sur la commune le plus agréable. Ils restent à votre écoute pour d'autres idées et à votre disposition pour une éventuelle rencontre.

Bien cordialement,

Saint-Roch, le 10 avril 2025

La Commune de SAINT-ROCH

Le Maire,
Alain ANCEAU

